

A large, light gray, stylized letter 'H' watermark is centered on the page, extending across most of the width and height of the main content area.

Energy Leaders Plus Income ETF

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

30 juin 2017

Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande en composant le 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville, Ontario, L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

Energy Leaders Plus Income ETF

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest ») est une société canadienne de gestion de placements axant ses activités sur des produits uniques qui génèrent un revenu. Harvest a été fondée en 2009 et met l'accent sur la création de produits de placement selon les trois critères suivants :

1. Clarté des objectifs de placement
2. Transparence
3. Production du revenu

Harvest s'efforce de développer des produits de placement clairs et faciles à comprendre pour ses investisseurs. Nous donnons la priorité à la transparence afin que nos investisseurs puissent ouvrir leurs rapports et savoir exactement ce qu'ils détiennent. Nos fonds investissent de sorte à procurer aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier. Nous cherchons ainsi à investir dans des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et versant régulièrement des dividendes.

PRODUIT DE PLACEMENT

L'Energy Leaders Plus Income ETF (le « Fonds ») investit, en maintenant une pondération égale, dans un portefeuille sous-jacent de 20 émetteurs du secteur de l'énergie choisis parmi les leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement et qui, au moment du placement et immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels i) ont une capitalisation boursière d'au moins 10 milliards \$ ii) versent un dividende ou une distribution, iii) ont des options visant leurs titres de capitaux propres cotées à une bourse d'options reconnue et iv) exercent des activités ou ont des bureaux dans au moins deux pays.

Energy Leaders Plus Income ETF

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants de nature financière, mais ne contient pas l'ensemble des états financiers intermédiaires du Fonds. À titre d'information, les états financiers intermédiaires du Fonds sont joints au rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement et sur simple demande d'autres exemplaires de ces documents, en appelant au 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario), L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également demander, de la même façon, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé pour offrir aux investisseurs une exposition à un portefeuille (le « portefeuille ») de titres de capitaux propres de 20 émetteurs du secteur de l'énergie choisis parmi les leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement qui, au moment du placement et immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels i) ont une capitalisation boursière d'au moins 10 milliards \$, ii) versent un dividende ou une distribution, iii) ont des options visant leurs titres de capitaux propres cotées à une bourse d'options reconnue et iv) exercent des activités et/ou ont des bureaux dans au moins deux pays.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts i) des distributions en espèces mensuelles, ii) la possibilité d'une plus-value du capital, iii) une volatilité d'ensemble des rendements du portefeuille inférieure à ce qu'ils auraient par ailleurs connu s'ils avaient possédé directement les titres de capitaux propres de leaders du secteur de l'énergie. Afin de tenter de faire augmenter les rendements, le gestionnaire de placements et le gestionnaire, Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest »), peuvent vendre chaque mois des options d'achat sur les titres de participation détenus dans le portefeuille. Harvest ne vendra pas d'options d'achat sur plus de 33 % des titres de participation d'une société donnée du secteur de l'énergie détenus dans le portefeuille.

Harvest procédera chaque trimestre à une reconstitution et à un rééquilibrage du portefeuille de sorte qu'à la suite de l'investissement initial et après immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels, le portefeuille présentera les caractéristiques suivantes :

Valeur	Un ratio cours/bénéfice moyen inférieur à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement
Rendement	Un rendement moyen supérieur à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement;
Qualité	Une croissance moyenne du rendement des capitaux propres au cours des 5 dernières années supérieure à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Il n'est survenu aucun changement important à l'égard du Fonds de nature à modifier son niveau global de risque au cours de la période.

RÉSULTATS

Les parts de série A et U du Fonds ont respectivement enregistré un rendement de -10,89 % et -10,20 % pour la période close le 30 juin 2017; surclassées par l'indice MSCI de l'énergie tous pays qui a enregistré une variation de -8,65 % en \$ US.

Les prix de l'énergie ont de nouveau enregistré des pressions à la baisse ainsi qu'une volatilité accrue après la brève accalmie de la fin de l'année 2016. Cette tendance amorcée au second semestre 2014 provient des innovations dans le forage horizontal et dans les techniques de fracturation hydraulique au cours des dernières années. Celles-ci ont contribué à des gains de productivité et à l'exploitation de ressources qui n'étaient pas viables économiquement. En conséquence, l'offre disponible et le niveau des stocks ont augmenté, particulièrement en Amérique du Nord. Le prix du pétrole brut s'est particulièrement effondré en mars, enregistrant un sursaut en avril avant de clôturer définitivement la période en territoire négatif, abandonnant près de 20 %. Le scepticisme constant entourant l'applicabilité des accords de plafonnement imposés aux pays producteurs, membres de l'OPEP ou non, afin de rééquilibrer le marché a semblé masquer une légère amélioration des données fondamentales, notamment la baisse des stocks de pétrole brut aux États-Unis après un pic durant le mois de mars 2017. Cependant, le nombre d'appareils de

Energy Leaders Plus Income ETF

forage aux États-Unis continue à augmenter, ravivant les craintes d'une hausse de la production de pétrole de schiste de nature à empêcher une baisse complémentaire des stocks à l'échelle mondiale.

Malgré une diversification parmi les sous-secteurs, le Fonds a souffert de l'effet négatif du prix des matières premières, notamment sur le moral des investisseurs. Les positions du fond dans les sociétés de pipelines et de raffinage ont représenté une diversification qui a contribué à atténuer la volatilité durant les pires périodes.

Le Fonds a par ailleurs vendu des options d'achat sur les titres sous-jacents des 20 leaders du secteur de l'énergie détenus dans le portefeuille durant la période afin d'atteindre ses objectifs de placement et de revenu.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 5 juillet 2017, le Fonds a offert aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions mensuelles en parts supplémentaires en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui vise à ce que les distributions en espèces effectuées par le Fonds puissent, au choix du porteur de parts, être automatiquement réinvesties en parts supplémentaires, le cas échéant, au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant la période à l'exception du remboursement des frais de gestion et d'autres frais à Harvest, tel que décrit à la rubrique Frais de gestion et autres frais ci-dessous.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse mensuellement et à terme échu à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion au taux annuel de 0,85 % (taxes en sus), calculés sur la base de la valeur liquidative (« VL ») moyenne quotidienne du Fonds. Avant la conversion, le 26 octobre 2016, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire. Avant résiliation, le 31 mars 2016, le gestionnaire versait des honoraires à Highstreet, à même les frais reçus du Fonds, pour ses services de conseils en placements, sur la base de la VL du Fonds.

Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge, à sa seule discrétion. Il ne l'a pas fait au cours de la période. Les ratios de frais de gestion du Fonds, avec et sans les renonciations et prises en charge, sont présentés dans le tableau des ratios et données supplémentaires ci-dessous.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 24 040 \$ pour la période close le 30 juin 2017 (22 116 \$ en 2016) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global dans les états financiers annuels.

Energy Leaders Plus Income ETF

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a soumis aucun rapport spécial et n'a effectué aucune recommandation extraordinaire de nature importante à l'intention de la direction du Fonds au cours de la période close le 30 juin 2017.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds, dans le but de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période close le 30 juin 2017 et au cours des exercices précédents. Ces informations proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers audités précédents.

Série A

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	2017	2016	2015	2014
Actif net à l'ouverture de la période²	6,16	5,46	8,16	9,33
Augmentation (diminution) liée aux activités				
Total des produits	0,08	0,17	0,25	0,09
Total des charges	(0,06)	(0,11)	(0,12)	(0,04)
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,18	(0,50)	(1,86)	(0,23)
Gains (pertes) latents pour la période	(0,85)	1,84	(0,27)	(0,89)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(0,65)	1,40	(2,00)	(1,07)
Distributions³				
Revenu	(0,35)	-	-	-
Remboursement de capital	-	(0,70)	(0,70)	(0,12)
Total des distributions annuelles³	(0,35)	(0,70)	(0,70)	(0,12)
Actif net à la fin de la période¹	5,16	6,16	5,46	8,16

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale	22 050 629	20 956 417	19 593 171	29 790 360
Nombre de parts en circulation	4 277 271	3 402 271	3 585 228	3 650 400
Ratio des frais de gestion ⁴	1,90 %	2,97 %	1,72 %	10,43 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁴	1,90 %	2,97 %	1,72 %	10,43 %
Ratio des frais d'opération ⁵	0,15 %	0,22 %	0,25 %	0,23 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	31,93 %	87,84 %	70,38 %	3,38 %
Valeur liquidative par part	5,16	6,16	5,46	8,16
Cours de clôture (HPF)*	5,15	6,16	5,17	7,51

* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série A se négociaient sous le symbole HPF. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HPF. UN comme parts de fonds à capital fixe.

Energy Leaders Plus Income ETF

Série U (\$ CA)

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	2017	2016	2015	2014
Actif net à l'ouverture de la période ²	8,56 \$	7,63 \$	9,45 \$	10,47 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités				
Total des produits	0,10	0,24	0,32	0,10
Total des charges	(0,08)	(0,16)	(0,16)	(0,05)
Gains (pertes) réalisés pour la période	0,36	(0,98)	(0,73)	0,04
Gains (pertes) latents pour la période	(1,56)	2,69	(0,33)	(0,99)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(1,18) \$	1,79 \$	(0,90) \$	(0,90) \$
Distributions³				
Revenu	(0,46)	-	-	-
Remboursement de capital	-	(0,93)	(0,90)	(0,12)
Total des distributions annuelles³	(0,46) \$	(0,93) \$	(0,90) \$	(0,12) \$
Actif net à la fin de la période¹	7,01 \$	8,56 \$	7,63 \$	9,45 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale	1 652 484 \$	1 376 343 \$	1 618 070 \$	2 061 188 \$
Nombre de parts en circulation	235 770	160 770	212 170	218 170
Ratio des frais de gestion ⁴	1,90 %	1,97 %	1,73 %	10,26 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁴	1,90 %	1,97 %	1,73 %	10,26 %
Ratio des frais d'opération ⁵	0,15 %	0,22 %	0,25 %	0,23 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	31,93 %	87,84 %	70,38 %	3,38 %
Valeur liquidative par part	7,01 \$	8,56 \$	7,63 \$	9,45 \$
Cours de clôture – \$ US (HPF.U)*	5,42 \$	6,43 \$	- \$	- \$

* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série U se négociaient sous le symbole HPF.U. Avant la conversion, elles n'étaient pas négociées en bourse.

Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par part du Fonds n'a pas pour fonction d'établir une continuité de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- L'actif net au début des activités, le 21 octobre 2014, s'établissait à 9,33 \$ après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,67 \$ par part de série A et s'établissait à 10,47 \$ (9,33 \$ US), après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,75 \$ (0,67 \$ US) par part de série U.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le RFG pour 2014, l'année de la création, comprenait, pour la série A, la rémunération des placeurs pour compte de 1 946 175 \$ et des frais d'émission de 515 263 \$ et, pour la série U, la rémunération des placeurs pour compte de 128 565 \$ et des frais d'émission de 34 020 \$, qui ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG sans ces coûts s'élève à 2,62 % pour la série A et à 2,64 % pour la série U. Le RFG de 2016 comprenait la rémunération des placeurs pour compte de 199 016 \$ pour la série A. Ce coût a été traité comme une dépense non récurrente et donc n'a pas été annualisé. Le RFG se serait sinon élevé à 1,95%.
- Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il

Energy Leaders Plus Income ETF

est probable qu'un porteur de parts réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Rendement passé

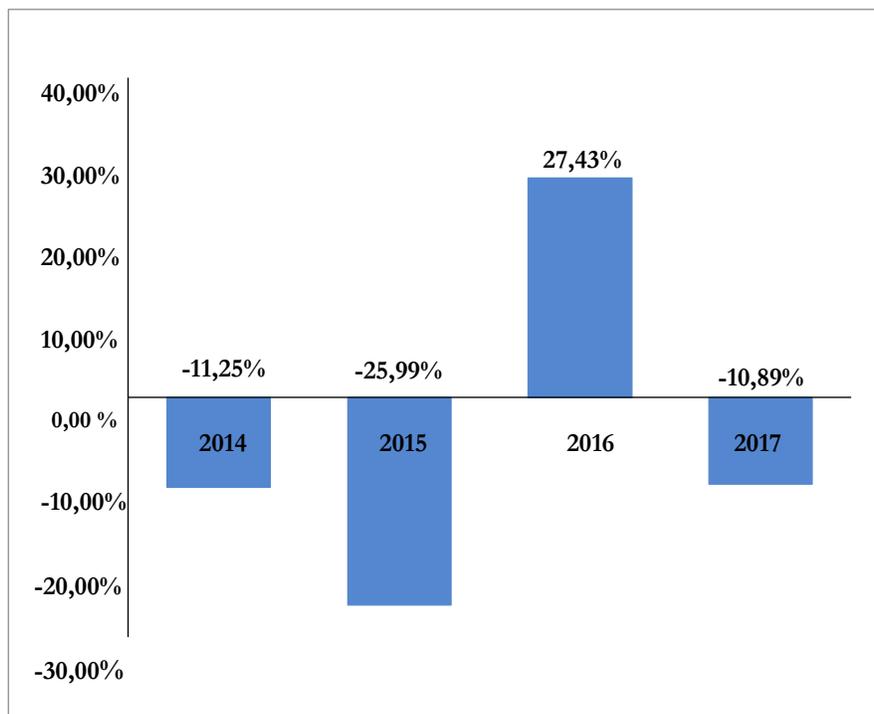
Les informations sur le rendement supposent que tous les dividendes du Fonds ont servi à acheter des parts additionnelles durant les années de référence. Ces informations ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque année présentée et illustrent la variation du rendement des parts des séries A et U du Fonds. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice, sauf pour 2017 qui représente la période intermédiaire.

Rendement du Fonds

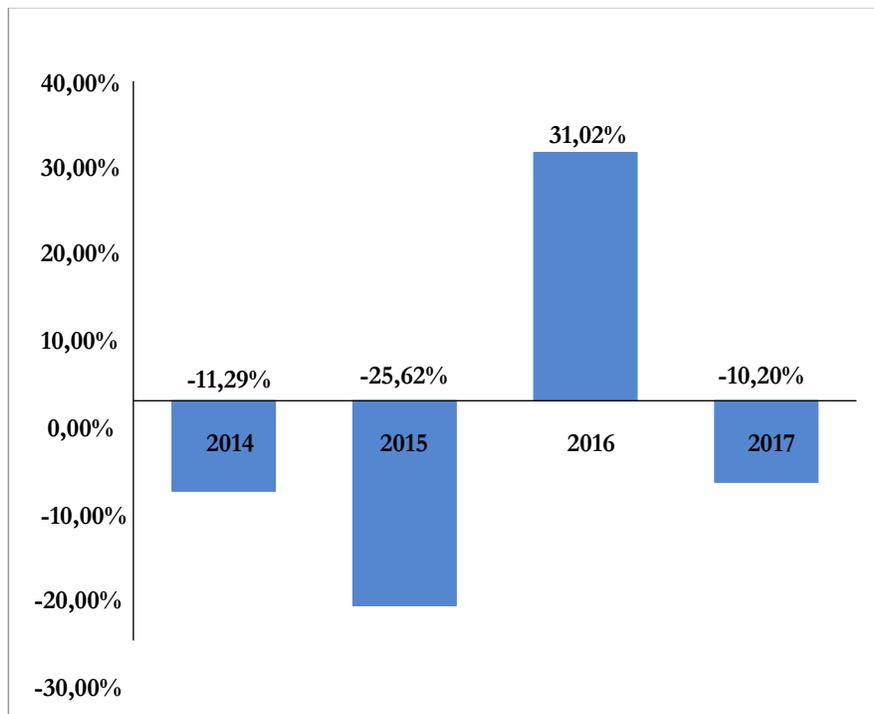
Série A



2014 correspond à la période allant du 21 octobre au 31 décembre.

Energy Leaders Plus Income ETF

Série U (\$ US)



2014 correspond à la période allant du 21 octobre au 31 décembre.

Energy Leaders Plus Income ETF

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Le tableau de répartition sectorielle ci-dessous illustre la répartition du portefeuille établie en fonction de la valeur liquidative totale aux fins des opérations sur les titres en portefeuille du Fonds. Vous trouverez la répartition détaillée des titres du Fonds à la section « Inventaire du portefeuille » dans les états financiers intermédiaires du Fonds.

Au 30 juin 2017

Principaux placements	% de la valeur liquidative
Valero Energy Corporation	5,4
Phillips 66	5,2
The Williams Companies, Inc.	5,2
Enbridge Inc.	5,1
Exxon Mobil Corporation	5,1
EOG Resources Inc.	5,0
Chevron Corporation	4,9
Total SA, CAAE	4,9
Baker Hughes Inc.	4,9
Kinder Morgan, Inc.	4,9
Hess Corporation	4,8
Royal Dutch Shell PLC, CAAE	4,8
Halliburton Company	4,7
ConocoPhillips	4,7
BP PLC, CAAE	4,7
Canadian Natural Resources, Ltd.	4,7
Schlumberger Limited	4,6
Occidental Petroleum Corporation	4,5
Anadarko Petroleum Corporation	4,3
Devon Energy Corporation	4,3
Contrats de change à terme	2,5
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs	1,0
Options	(0,2)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds peuvent être consultées sur le site Web de Harvest Portfolios Group Inc., www.harvestportfolios.com.

Energy Leaders Plus Income ETF

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Énergie	96,7
Contrats de change à terme	2,5
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs	1,0
Options	(0,2)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays de l'émission	% de la valeur liquidative
États-Unis	90,2
Canada	9,8
Total	100,0

Energy Leaders Plus Income ETF

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.